



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 14 décembre 2015 à 19h00, Maison de Commune

Présidence : M. Thierry Cretegny

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis N° 05/2015 de la Municipalité relatif au projet de Budget 2016
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter le projet de Budget 2016 de la Commune d'Etoy présentant un excédent de charges de CHF 47'058.-

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 14 décembre 2015.

Le Président

La Secrétaire


Thierry Cretegny


Isabelle Vouillamoz

